

Nantes, le 19 juin 2019

## Fonctionnaire soupçonné de harcèlement : la Région apporte des précisions

La presse de ce jour fait état d'actes présumés d'harcèlement sexuel de la part d'un ancien fonctionnaire de la Région à l'égard de plusieurs de ses collègues féminines. Ce fonctionnaire a quitté la Région en 2016.

Il ne m'appartient pas de me prononcer sur la qualification juridique des faits ni sur les suites que les autorités judiciaires entendront donner aux plaintes et signalements effectués. Cependant, en tant que Présidente de Région, responsable de l'administration régionale, je tiens à indiquer toute l'attention que je porte à ce type de situation. Il n'y a de place pour aucune faiblesse ni aucun attermoisement dans ce type d'affaire. Tout signalement doit être pris en compte avec la plus grande attention.

C'est pourquoi, dès lors que j'ai été informée des signalements et des faits allégués, j'ai veillé à ce que les fonctionnaires se déclarant victimes de ces agissements puissent bénéficier du soutien de notre collectivité et se voient accorder sans délai la protection juridique fonctionnelle de la Région. J'ai également immédiatement saisi le Procureur de la République de Nantes d'un signalement au titre de l'article 40 du code de procédure pénale et l'ai informé que le Conseil régional se porterait partie civile dans ces affaires.

Je suis, par ailleurs, attachée à ce que l'institution régionale développe une politique de prévention que je souhaite exemplaire, en particulier en matière de prévention du risque de harcèlement, qu'il soit moral ou à caractère sexuel. L'administration a travaillé à un protocole de signalement et de traitement des situations de harcèlement dans notre collectivité. Une campagne de sensibilisation au harcèlement a également été programmée à l'automne 2019. Ce sera l'occasion de rappeler les dispositifs et procédures mis en place au sein du Conseil régional pour prendre en charge des signalements de manière rapide, humaine et confidentielle.

**Christelle Morançais**

**Présidente du Conseil régional des Pays de la Loire**

### CONTACT PRESSE :

**Sophie Ferger** - [sophie.ferger@paysdelaloire.fr](mailto:sophie.ferger@paysdelaloire.fr) - 02 28 20 65 30 – 07 72 21 16 97